

Du nouveau dans la prise de rendez-vous avec le SDE

Afin de limiter votre temps d'attente, le Service Départemental de l'Enregistrement (SDE) vous accueille uniquement sur rendez-vous.



Votre rendez-vous se tiendra prioritairement par téléphone (vous serez rappelé au numéro et au créneau horaire que vous indiquerez). Le cas échéant, un rendez-vous physique pourra vous être proposé au Centre des Finances publiques d'Ermont à la date et au créneau horaire que vous aurez choisi.

Le SDE sera à même de traiter vos demandes en matière d'assurance-vie, donation, cession de parts sous seing privés, succession, déclaration de plus-values immobilière, déclaration de trusts...

Comment prendre rendez-vous ?

- par la messagerie sécurisée impots.gouv.fr depuis votre espace particulier ou votre espace professionnel, rubrique "Contact et RDV"
- par la rubrique "Contact et RDV" de la page d'accueil du site impots.gouv.fr ;
- par téléphone : 01 30 72 82 00

Contact

01 30 72 82 00

Documents

[Flyer_J'ai perdu mon numéro fiscal ou-et mot de passe](#)